

**Délibération présentée par les représentants du personnel siégeant à la FS du CSA-SCR
sur le projet de déménagement des services informatiques au XYLO à Fontenay-sous-Bois
à la réunion de la FS du CSA-SCR du 10 avril 2025**

I) Sur la forme, concernant l'accompagnement du projet : la communication, l'information des agents et le dialogue social

A) Des délais trop contraints

Le projet de déménagement a été annoncé lors de la FS du 29/11/2024, pour une mise en œuvre au 01/09/2025.

Le délai est beaucoup trop court entre l'annonce du projet et la date prévisionnelle de mise en œuvre. Les agents des services informatiques (DP-5, BSI-2, DP9) ont disposé de trop peu de temps pour décider s'ils allaient suivre ou non leur mission et le cas échéant rechercher et trouver un nouveau poste.

De même, un temps insuffisant a été accordé à ces mêmes agents pour formuler leur demande de mutation (une simple prolongation de 15 jours, jusqu'au 14/02/2025, était insuffisante et particulièrement anxiogène).

Les représentants du personnel contestent ces délais trop courts.

B) Une association des agents insuffisante, disparate et bien souvent purement formelle

L'association des agents s'est avérée trop souvent purement formelle, avec pour seul objectif d'entériner un projet déjà bouclé d'avance.

L'information des agents a été parfois parcellaire et divergente selon les chefs de service (la communication des plans a été inégalement assurée par les chefs de bureaux).

Des demandes répétées des agents sont restées sans réponse : par exemple, la communication des plans des étages avec une illustration de la disposition du mobilier, ou des photographies des différents types de cloisons.

Les représentants du personnel condamnent ces modalités d'association des agents insatisfaisantes.

C) Un dialogue social peu satisfaisant

La réunion de quatre groupes de travail a permis aux représentants du personnel de poser de nombreuses questions et de soulever différents problèmes. À la fin de la dernière réunion du GT du 21 mars 2025, encore trop de questions sont restées sans réponses ou avec des réponses partielles (grille tarifaire précise de la restauration, surfaces par services, notamment).

Un courriel adressé par l'intersyndicale, signé par une majorité de représentants siégeant à la FS du CSA-SCR adressé le 20 décembre 2024 à la Directrice Générale et resté sans réponse jusqu'au 11 février 2025, date à laquelle la réponse a été adressée par le Chef du Service SI.

Le point du déménagement au Xylo a été mis **pour avis** à l'ordre du jour de la Formation spécialisée (FS) du 10 avril 2025, soit près de deux mois après la fin du mouvement de mutations et une fois toutes les décisions prises.

Les représentants du personnel déplorent un dialogue social dégradé.

II) Sur le fond, s'agissant des modalités de prise en compte des conditions de travail

A) Des incertitudes sur les effectifs physiques directement concernés et le nombre d'agents affectés

À ce jour les chiffres des effectifs concernés ne sont pas connus avec certitude. Ainsi, dans la fiche n°2 présentant le projet de déménagement à cette FS il est indiqué que les effectifs à transférer sont estimés à 320 titulaires, alors que parallèlement, dans la fiche d'impact annexée il est précisé que sont concernés 144 agents A, 8 agents B, 47 agents A+ auxquels s'ajoutent 77 contractuels, soit un total de 276 personnes.

Les représentants du personnel sont toujours dans l'attente d'un chiffrage précis des effectifs concernés.

B) Des questions et des attentes non satisfaites sur les espaces de travail

Les représentant du personnel regrettent que le projet n'ait pas été analysé par l'ISST, eu égard notamment au respect des normes d'aménagement telles que NF X 35-102.

*** Plans, aménagement des espaces, cloisonnements**

Les plans ont été communiqués très tardivement, la veille du dernier GT du 21 mars 2025.

Les représentants du personnel déplorent que, sous couvert de l'absence d'open-space, vont être mis en place des « *quasi-open-space* », soit des espaces de travail non clos jusqu'au plafond, au détriment de la qualité de vie au travail pour les agents qui seront soumis à des nuisances sonores importantes.

À noter que lors du GT du 21 mars 2025, il avait été annoncé que les différents types de cloisons seraient présentés dans un showroom virtuel et à ce jour aucune photo n'a été communiquée sur ces cloisons (claustra, paravent, semi-cloisons).

L'absence de présentation claire des options d'aménagement contrairement aux demandes réitérées des agents est regrettable.

*** Occupation et répartition de l'espace**

Les représentant du personnel craignent une réduction drastique des espaces de travail et déplorent un manque total de transparence sur la répartition des espaces, ainsi qu'une absence d'étude de densification, contrairement aux préconisations de la DIE et à nos demandes répétées.

À ce jour, aucun chiffre n'a été communiqué et des contradictions sur la présence ou non des prestataires sont regrettées.

Le traitement égalitaire entre les structures en terme de surface allouée à chacune, pourtant mentionné dans la fiche n°2 fournie pour le GT national informatique du 10 avril 2025, n'a jamais été démontré alors qu'il s'agit d'un enjeu majeur pour les agents et prestataires.

***Parkings**

Les représentants du personnel considèrent que les solutions de parking et de transport sont mal anticipées et mal gérées. En particulier, certains agents se sont vus *in fine* refuser un parking à Noisiel au motif qu'ils ont accès au RER A qu'ils empruntent occasionnellement.

Les représentants du personnel sont toujours dans l'attente de réponses à leurs questions sur les espaces de travail et de solutions utiles sur les parkings.

C) Une prestation de restauration au rabais

Lors de la signature du bail, le XYLO n'était pas équipé d'espace de restauration, mais de salles de réunion au rez-de-chaussée. C'est l'administration qui a fait le choix de demander au bailleur que la restauration soit incluse au bail et qui a donc décidé de déléguer sa mission de restauration à une entreprise privée, fermant ainsi de la possibilité de créer un restaurant de l'action sociale (ex AGRAF).

La formule qui a été retenue, d'une cantine en liaison froide, avec de ce fait des plats réchauffés, ne satisfait pas du tout les agents qui y sont unanimement opposés. Cela constitue une régression importante par rapport à l'offre de restauration dont ils bénéficient actuellement dans les restaurants de l'action sociale auxquels ils ont accès sur le lieu de travail à ce jour.

Les agents déplorent que le « groupe utilisateur » mis en place par le prestataire ne réponde aucunement au rôle attendu d'un véritable groupe utilisateur installé dans la durée et avec un retour d'expérience.

Les représentants du personnel et les agents déplorent l'absence de réponse claire et précise sur les tarifs de la restauration et ce malgré les 4 GT puisqu'à bientôt 4 mois du déménagement on ne connaît toujours pas la grille tarifaire.

En cas d'insatisfaction concernant la restauration sera-t-il possible de changer de prestataire ? Le contrat de restauration est signé pour quelle durée ?

Les représentants du personnel exigent des réponses à leurs attentes sur la restauration, tant pour ce qui concerne les tarifs que s'agissant de la qualité de la prestation qui sera proposée aux agents.

D) L'environnement du XYLO

La localisation du bâtiment près d'une autoroute très fréquentée soulève de vives inquiétudes sur la qualité de l'air.

Les représentants du personnel demandent que des mesures soient réalisées pour connaître les taux de la pollution de l'air lorsque les agents auront été installés sur le site.

En conclusion :

* La réponse au message intersyndical du 20 décembre 2024, apportée par délégation par le Chef du SSI plutôt que par la Directrice Générale, est jugée insuffisante et obère la qualité du dialogue social local.

* Les délais trop courts laissés aux agents des services informatiques (DP-5, BSI-2, DP9) pour décider de suivre ou non leur mission attestent que le projet a été mis en œuvre dans la précipitation.

* L'affirmation d'une amélioration des conditions de travail est contredite par l'absence de bureaux cloisonnés, et la réduction significative des espaces de travail. De même, la communication tardive des plans empêche une analyse et une concertation adéquates. Enfin, le manque de prise en compte des souhaits des agents concernant l'aménagement des bureaux, et l'absence d'étude de densification, sont vivement regrettés.

* Les problèmes de parking et de transport sont considérés comme insuffisamment anticipés et mal gérés.

* Les tarifs et la qualité de la restauration restent encore flous, et ce malgré la réunion de 4 GT.

* L'impact environnemental du bâtiment constitue une préoccupation majeure.

Pour toutes ces raisons, les représentants du personnel dénoncent un manque d'anticipation et de concertation sur ce projet et estiment que l'administration impose des décisions sans souci de garantir de bonnes conditions de vie au travail des agents.

Pour l'ensemble de ces motifs, l'ensemble des représentants du personnel siégeant à la FS du CSA-SCR votent CONTRE ce projet de déménagement au XYLO.